



# Avolsheim info

Le Bulletin d'information de la commune – 30 juin 2009

## SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 1
Merci Mlle LETZELTER	page 1
Le Feu de la St Jean	page 1
Le PEPERONI	page 2
Appels d'urgence : Le 18	page 2
Le R.S.A.	page 2
Ca se passe à l'école	page 3
La fête des voisins	page 3
Prochaines manifestations	page 4
Bal Champêtre du 13 juillet	page 4
Plan canicule	page 4
Etat civil	page 4
Informations diverses	page 4

## Le Mot du Maire

Un mot sur les travaux en cours :

- ceux de la future Ecole avancent à grands pas, malgré deux dégradations et vols de matériels récents sur le chantier.
- la 2<sup>ème</sup> phase de raccordement de Soultz-les-Bains en eau potable et en gaz a commencé lundi 22 juin et provoque cette fois des nuisances sur la piste cyclable.



Quelques manifestations ont eu lieu dans le village en juin :

- le Feu de la Saint Jean, organisé par les sapeurs pompiers, a été cette année encore, un grand succès populaire. Félicitations à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.
- la fête de l'école a bénéficié de la clémence de la météo. Bravo aux enfants et aux enseignants pour le spectacle et merci aux parents pour leur aide.
- le passage du marathon du vignoble a animé le centre village le jour de la fête de la musique. A noter, pour la petite histoire, que le vainqueur du semi-marathon est Michel SCHOENAL, un citoyen d'Avolsheim (BRAVO à lui !).

Bonnes vacances d'été à toutes et à tous !

Votre maire, Gérard GENDRE

## **COUP DE CHAPEAU !**

**Après 36 ans passés à Avolsheim, Marie-Claire LETZELTER va déménager. Le logement qu'elle occupait au 1<sup>er</sup> étage de l'école actuelle sera mis en vente avec l'ensemble du bâtiment lorsque la nouvelle école sera en fonction.**

C'est en 1973, à Avolsheim, que Marie-Claire LETZELTER débute son métier d'institutrice avec une classe de 32 élèves de maternelle. Au fil des années qui suivent, la maîtresse voit passer de nombreuses « têtes blondes » et elle connaît des moments marquants, tels que la suppression d'une classe en 1979 (elle se retrouve à cette occasion avec des élèves de 5 niveaux différents, de la petite section de maternelle au CE1), puis sa réouverture en 1991. Elle prend la direction de l'école en 1993, puis 2 années plus tard, elle propose aux élèves de peindre une belle fresque murale dans la cour de l'école, sur le thème des 4 saisons. En 1998, L'école d'Avolsheim se modernise et elle est une des premières écoles de la circonscription à être dotée d'un ordinateur. « Ce qui m'a fait tout drôle, raconte Marie-Claire, c'est le jour où j'ai eu dans ma classe les enfants d'anciens élèves... ».

Mais Marie-Claire ne se contente pas d'être enseignante et directrice d'école à Avolsheim. Elle est également conseillère municipale durant 2 mandats (de 1989 à 2001), elle est un membre fondateur de l'ACLAMA en 1997, elle chante dans la Chorale des Bateliers et donne des cours de flûte à bec aux enfants du village pendant 6 années.

Son dévouement durant les 31 années passées à enseigner et son investissement dans la vie du village méritent un vrai coup de chapeau. Aussi, Mlle LETZELTER, l'ensemble de la Municipalité, dont plusieurs furent vos élèves, vous remercie vivement et vous souhaite bonne route.

## **Ensemble, construisons le village de demain !**

### **FEU DE LA ST JEAN**

La fête de la Saint Jean, traditionnellement accompagnée de grands feux, est la fête de Jean le Baptiste. Elle fête la symbolique du solstice d'été, la nuit étant très courte et plus propice à une fête jusqu'au matin.



Le 13 juin dernier, à Avolsheim, elle fut symbolisée par un bûcher qui avait pris cette année la forme d'un « moulin » pour la plus grande joie des grands et des petits venus en grand nombre. Sur place, les 1500 visiteurs ont pu se restaurer (500 tartes flambées, 80 kg de saucisses, 20 kg de frites et 500 litres de bière ont été consommés) et admirer l'embrasement de l'impressionnant bûcher.



La formidable équipe organisatrice de cette soirée était composée de 33 bénévoles qui ont tout mis en œuvre pour nous réserver le meilleur accueil qui soit. **MERCI A EUX !** (Merci aussi à tous ceux qui ont aidé au montage du bûcher, notamment les jeunes !).



## NOUVEAU A AVOLSHEIM : LE PEPERONI

Depuis le mardi 2 juin dernier, Avolsheim possède son petit coin d'Italie : le restaurant-pizzeria « LE PEPERONI ».

« Nous sommes vraiment très heureux d'être venus à Avolsheim » racontent Elvira et Tino, les propriétaires. « C'est un village très agréable. De plus, les habitants nous ont vraiment réservé un accueil chaleureux. Nous les en remercions sincèrement ! ».

S'ils ont fait le choix de s'installer à Avolsheim, c'est aussi pour ne pas trop s'éloigner de leur domicile et pouvoir ainsi conserver une vraie vie de famille avec leurs enfants Antonio, Carla et Luca.

« Nous sommes satisfaits car les choses se mettent en place petit à petit. » se réjouissent Elvira et Tino. « Nous avons quelques idées pour développer notre offre dans l'avenir, mais nous ne voulons rien précipiter... ».

« LE PEPERONI » vous accueille de 12 h à 14 h 30 et de 18 h à 23 h, sauf le dimanche midi et le lundi.

Il vous propose une carte composée de spécialités italiennes, telles que des pâtes, des pizzas ou des viandes, le tout préparé avec des produits frais.

Outre sa carte, le restaurant propose également à midi :

- en semaine : un plat du jour à 7,80 €
- le samedi : la formule steak, frites, salade à 12 €.

Tous les plats proposés peuvent être emportés.

« LE PEPERONI » possède 2 salles avec une capacité de 50 couverts. Il est donc possible d'y accueillir des réunions de famille, des banquets ou des séminaires.

**Renseignements et réservations au 03.88.47.48.28.**



**RECHERCHE** personne volontaire pour décorer l'église (fleurissement). S'adresser à Mme KISTLER, 2 rue de la Boucherie - tél : 03.88.38.57.20.



**APPEL D'URGENCE :**  
**Appelez le 18 pour joindre les pompiers, le 15 pour le SAMU, le 17 pour la police et la gendarmerie.**

Nous rappelons aux habitants qu'en cas de sinistre ou d'accident, le numéro d'appel des pompiers est le 18.

Votre appel sera traité sans délais par une personne formée pour recueillir les informations essentielles qui permettront de déployer les moyens matériels et humains adaptés pour vous venir en aide avec le plus d'efficacité.

Christophe LUTHRINGER, Chef de corps des Sapeurs Pompiers d'Avolsheim, reçoit trop souvent des appels en direct. Il n'est pourtant pas toujours disponible ni en mesure de pouvoir intervenir.

Aussi, il tient à préciser qu'il ne faut jamais l'appeler directement car vous risquez de perdre un temps précieux.

En cas d'urgence, appelez le 18 !

### INFO CITOYENNE : Le Revenu de Solidarité Active.

Le Revenu de Solidarité Active (R.S.A.) est mis en œuvre par le Conseil Général depuis le 1er Juin 2009. Il s'agit d'une allocation qui porte le revenu du foyer à un « niveau garanti ».

Ce dispositif s'adresse aux bénéficiaires du RMI et de l'API et à toute personne exerçant une activité professionnelle dont les ressources n'atteignent pas un certain plafond. En contrepartie du versement de cette aide, le bénéficiaire s'engage à entreprendre des démarches favorisant son insertion sociale ou professionnelle.

#### Les bénéficiaires:

- être âgé de plus de 25 ou assumer la charge d'un ou plusieurs enfants
- être français et résider en France
- les travailleurs indépendants n'employant pas de salarié
- les travailleurs saisonniers et intermittents

#### Les plafonds de revenus:

- 1.04 fois le SMIC pour une personne seule
- 1.4 fois le SMIC pour un couple
- 1.64 fois le SMIC pour un parent isolé avec un jeune enfant
- 1.7 à 1.8 fois le SMIC pour un couple ayant de 1 à 3 enfants

#### Les démarches:

Pour les bénéficiaires du RMI et l'API, le transfert des dossiers est automatique. Pour les autres, les dossiers peuvent être retirés auprès de la CAF ou de la MSA, le CMS, les CCAS et CIAS - Ces dossiers peuvent également être téléchargés sur les sites Internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou [www.msa.alsace.fr](http://www.msa.alsace.fr). Ces sites proposent aussi un outil permettant d'effectuer une simulation.

**Pour les personnes n'ayant pas d'accès Internet, la Mairie sera exceptionnellement ouverte le 3 juillet de 17 à 18 h. Un accompagnement vous y sera proposé.**

## Que se passe-t-il à l'école ?

### Sortie Vélo



Le 19 mai, les élèves de la classe de CM1 / CM2 ont participé à une sortie vélo. Le matin, ils ont effectué une randonnée d'une quinzaine de kilomètres en passant par Wolxheim, Ergersheim, Dachstein, Molsheim et Ernolsheim.

L'après midi, ils ont participé à des ateliers visant à tester leur endurance et la maîtrise de leur engin.

Cette journée a été l'occasion de pointer les dangers rencontrés par les cyclistes, de connaître la signification des signalisations routières et de rappeler l'importance de respecter les règles de sécurité (port du casque...).

Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur, sous un magnifique soleil. Ils sont rentrés enchantés, mais très fatigués !!!.

### Sensibilisation à la gestion des déchets.

Lundi 25 mai Les élèves de CP-CE1 et les CM1-CM2 se sont rendus au centre de tri des déchets à Hochfelden. Après une longue réflexion en classe sur les déchets recyclables, les élèves ont enquêté sur ceux qui ne le sont pas : ils sont enterrés. Ils ont ainsi pu apprendre ce qu'étaient une alvéole de déchets, le lixiviat, le biogaz... et bien d'autres choses encore !



### Les Usépiades

Mardi 14 mai, la classe maternelle a rencontré les classes maternelles de Dangolsheim, Flexbourg et Still pour participer aux USEPIADES de Still.

Au programme divers ateliers (courir, lancer, sauter, piloter, grimper) que les enfants ont parcouru de brillante manière.

Un grand bravo à tous les enfants pour leur participation et un grand merci à tous les accompagnateurs !



### Fête de l'école le samedi 20 juin

L'édition 2009 de la kermesse est encore un succès : beaucoup de monde, des enfants, des jeux (la planche savonneuse, le combat de chevaliers, la roue de la fortune, la pêche aux canards...), des rires, de la bonne humeur...

Merci à tous ceux qui ont offert sans compter leur temps et leur énergie pour que cette belle kermesse puisse avoir lieu et merci à tous ceux qui sont venus contribuer par leur présence à sa réussite.

Enfin, un grand bravo à tous les élèves de l'école d'Avolsheim qui ont su préparer et présenter leur spectacle avec beaucoup d'enthousiasme !

**Rendez-vous dans 2 ans...**



## FETE DES VOISINS

**La 1<sup>ère</sup> édition de la fête des voisins à Avolsheim a eu lieu le mardi 26 mai dernier (sauf dans la rue du Buehl où elle a été reportée au 29 mai).**

Dans plusieurs quartiers, des riverains se sont retrouvés le temps d'un apéritif, d'un repas ou d'un dessert. Tous ont trouvé cette manifestation très sympathique et très conviviale. Aussi, nombreux sont ceux qui nous ont confiés espérer qu'elle sera reconduite l'année prochaine.

Nous vous proposerons donc de renouveler la fête des voisins en 2010, mais nous vous laisserons la possibilité d'en fixer vous même la date afin qu'elle vous permette de vous organiser au mieux...



Impasse des Grives  
et début de la rue des Fauvettes



Rues des Etangs, du Stade et des Vannes



Rue de la Boucherie et place de l'Ecole

## A noter dans vos agendas :

4 juillet : Tournoi de sixte – Stade de Football

du 4 au 6 juillet : Exposition Saint-Paul dans le cadre de l'année paulinienne – Dompeter - entrée libre

12 juillet : Concours de boules et sanglier à la broche – Esplanade du Dompeter - Informations & inscriptions au 03 88 38 66 13.

13 juillet : Commémoration Fête Nationale puis bal champêtre dans le Parc Audéoud.

30 août : Bal Guinguette – Parc Audéoud – de 14 h à 18 h.

19 et 20 septembre : Journées du patrimoine - Dompeter

27 septembre : Tour Vélo de la COM-COM – pistes cyclables

Et les 2èmes et 4èmes vendredis du mois : marché - Place de l'Ancienne Gare.

## BAL CHAMPETRE

L'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Avolsheim vous invite à sa soirée champêtre, le 13 juillet prochain.

La soirée débutera par la cérémonie de commémoration de la fête nationale à 19 h au monument aux morts.

Une gerbe sera déposée à cette occasion et tous les enfants du village sont invités à venir chanter la Marseillaise.



La soirée prendra ensuite une allure plus festive dans le cadre convivial du parc Audéoud où une animation musicale et des tartes flambées cuites au feu de bois vous seront proposées. Une piste de danse y sera installée et aux premières heures de la nuit, les enfants pourront participer à une retraite aux flambeaux vers le Dompeter.

## PLAN CANICULE

**Avec le retour de l'été, les périodes de fortes chaleurs peuvent se multiplier et mettre notre santé en danger ; dans ce cas, certaines précautions sont à prendre.**

Le risque d'hyperthermie (coup de chaleur) concerne plutôt les personnes âgées : Il leur est conseillé de :

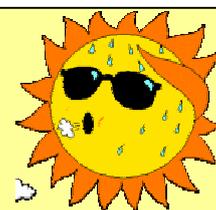
- se mouiller la peau plusieurs fois par jour, tout en assurant une légère ventilation
- boire environ 1,5 litre d'eau par jour (N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR SOIF POUR BOIRE !!!)
- manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe,...)

Le risque de déshydratation concerne tout le monde, et plus particulièrement les enfants : Il est conseillé de boire beaucoup d'eau et d'éviter les efforts physiques intenses.

Dans tous les cas, quelque soit votre âge, il vous est conseillé en cas de fortes chaleurs :

- d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de rester en plein soleil
- de maintenir votre maison à l'abri de la chaleur (fermer les volets)
- de rester au maximum dans un endroit frais
- de ne pas boire d'alcool.

**Nous appelons chacun à être vigilant, à prendre régulièrement des nouvelles de son entourage et des ses voisins, surtout lorsque ce sont des personnes âgées ou handicapées isolées. Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.**



Pour plus d'info sur le Plan CANICULE, appelez le : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez [www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)

## ETAT CIVIL :

Naissance 30 mai **Romain LAVIGNE** fils de David LAVIGNE et de Rachel BISCHOFF

Anniversaire **85 ANS** **Jeanne MARIE** née le 25 août 1924

Si vous souhaitez faire don de livres pour la bibliothèque municipale et scolaire, merci de les mettre de côté. Nous les récupérerons après l'été.

## **NOUVEAU : POT D'@NNE**

Anne HAUSS installe son Atelier de Poterie au coeur du village et vous propose un voyage autour de la "Terre" : cours pour enfants et adultes, vente d'utilitaires et création d'objets contemporains.

A partir du 06 juillet, rue de la Boucherie, dans l'ancienne Boulangerie de "Gsandrini". Renseignements au : 03.88.38.80.13. ou 06.63.08.14.06.



## **NOUVEAU : BOUTIQUE DE SENTEUR**

La petite entreprise artisanale de Laurence FRITZ, spécialisée dans l'élaboration de produits naturels liés au bien être, riches en huiles essentielles et actifs végétaux s'est installée au 7 rue de la Paix.

Vous pourrez découvrir les produits de la gamme BLEU KELSCH dès l'ouverture de la boutique au cours du mois de juillet.

Renseignements : 03.99.29.18.81 ou [www.bleukelsch.com/](http://www.bleukelsch.com/)



**Le secrétariat de la mairie sera fermé du lundi 27 juillet au 15 août  
Une permanence sera assurée les lundis de 18h à 19h**